

ESPACES URBAINS ET CONSTRUCTIONS DES COMMUNAUTÉS POSTCOLONIALES AU TCHAD : DE FORT-LAMY À N'DJAMENA

Nanmadji NARTABÉ

*École des Hautes Études Internationales et Politiques
nartabenanmadji@gmail.com*

Résumé

Espaces urbains et constructions des communautés postcoloniales au Tchad explorent les mutations urbaines de N'Djaména, Capitale du Tchad, à travers le prisme de l'occupation de l'espace, de la configuration des habitants et de la gestion de l'environnement infra-urbain. L'analyse met en lumière les dynamiques complexes qui façonnent la ville, entre révolution et déliquescence. Elle retrace le passage de Fort-Lamy à N'Djaména et examine comment la capitale a évolué sous l'effet conjugué des héritages coloniaux, des recompositions géographiques et des pratiques quotidiennes des citoyens. L'étude se concentre sur la manière dont les communautés se sont organisées spatialement après l'indépendance, en décrivant les logiques d'appropriation du sol, les formes d'habitat qui se sont développées et les modalités de gestion des équipements et des services urbains. Elle interroge les contraintes matérielles, les usages populaires et les interventions publiques qui ont guidées l'aménagement de la ville. L'analyse souligne les tensions entre initiatives d'innovation urbaine et processus de dégradation, ainsi que les ajustements opérés par les habitants pour s'adapter à un cadre en mutation permanente. En croisant espace, habitat et environnement, ce travail offre une compréhension approfondie des enjeux urbains de N'Djaména et invite à repenser les politiques d'aménagement et de gestion de la ville afin de mieux répondre aux besoins de la population. Il propose une réflexion sur la construction des communautés postcoloniales et sur les défis de l'urbanisation accélérée en Afrique, en plaidant pour des approches plus équitables et durables de l'organisation de l'espace urbain.

Mots-clés : *Espace, construction, communauté, postcolonial, mutation, urbanisation, N'Djaména, Tchad.*

Spaces and constructions of post-colonial communities in Chad : the case of Fort-Lamy at N'Djamena

Abstract

Urban Spaces and the Construction of Postcolonial Communities in Chad explores the urban transformations of N'Djamena, the capital of Chad, through the lens of spatial occupation, the configuration of residents, and the management of the infra-urban environment. The analysis highlights the complex dynamics shaping the city, between innovation, social recomposition, and processes of deterioration. It traces the transition from Fort-Lamy to N'Djamena and examines how the capital has evolved under the combined effects of colonial legacies, demographic shifts, and the everyday practices of city dwellers. The study focuses on how communities organized themselves spatially after independence, describing the logics of land appropriation, the housing forms that developed, and the modalities for managing urban facilities and services. It questions the material constraints, popular uses, and public interventions that guided the city's planning. The analysis underscores the tensions between urban innovation initiatives and processes of degradation, as well as the adjustments made by residents to adapt to a constantly changing urban context. By intersecting space, housing, and environment, this work offers an in-depth understanding of N'Djamena's urban challenges and calls for rethinking urban planning and city management policies to better meet the needs of the population. It proposes a reflection on the construction of postcolonial communities and on the challenges of accelerated urbanization in Africa, advocating for more equitable and sustainable approaches to the organization of urban space.

Keywords : *Space, construction, community, post-colonial, transformation, urbanization, N'Djamena, Chad.*

Introduction

L'une des capitales les plus récentes du continent africain. Fondée en 1900 sur la rive droite du Chari au lendemain de la chute de l'empire de Rabah, elle a connu des débuts difficiles liés à son enclavement. Le ralliement à la France libre, sous l'impulsion de Félix Éboué, lui confère en 1940 une dimension internationale.

Ainsi, le Tchad accède à l'indépendance vingt années plus tard et connaît, après une brève période de calme, une longue série de conflits internes aggravés par l'ingérence extérieure (A.Vivien, 2006). Sa population compte plus de 1 092 066 habitants. Elle est la deuxième capitale économique sans précédent depuis l'avènement de l'ère pétrolière au Tchad le 10 octobre 2003, et grâce à la pérennisation de la paix dans le pays depuis 2009¹.

Toutefois, les modes de gestion des territoires communautaires ou ethniques avant, pendant et après la colonisation donne un éclairage sur les processus sociaux engagés par les acteurs en présence d'une part, et permet d'explorer d'autre part leurs imaginaires historiques, culturels et politiques (G. Ladiba, 2021).

Le découpage colonial a rejeté à l'intérieur d'un même espace, des populations aussi diverses que le Toubou du BET, le Massa du Mayo-Kebbi, le Sara du Moyen Chari, l'Arabe du Batha, etc. C'est la tâche nouvelle et essentielle de l'État postcolonial que de créer entre elles, le sentiment d'appartenance à une même communauté dont la lutte ne devrait pas être seulement celle de sudiste ou de nordiste. Elle est celle du patriote. Il faut mourir pour l'amour de la patrie (H. Zorrino, 2021, p.115).

Malgré la diversité des populations représentées à Fort-Lamy, l'agglomération n'a en rien l'aspect d'un groupement de villages comme l'on pourrait s'y attendre. Bien que la majorité des constructions soient élevées par des gens dont les techniques traditionnelles de construction sont très variées, elles offrent, dans l'ensemble, les caractéristiques les plus connues de l'architecture dite arabe, blocs rectangulaires, toitures en terrasse, porte unique donnant accès, directement ou par un vestibule, à une cour sur laquelle s'ouvrent les pièces de l'habitation (L. J. Paul, 1951).

Cependant, cette analyse pluridisciplinaire présente un intérêt à la fois local et national. Au niveau local, elle peut aider les autorités à redéfinir des politiques adaptées en analysant les perceptions de la population et les dynamiques régionales. Au niveau national, elle peut servir de base pour une approche institutionnelle globale des espaces et des communautés, favorisant la création d'une structure spécialisée dans la gestion des espaces et la construction des communautés. Cette analyse appelle à une gestion régionale des espaces adaptées.

Ainsi, dans un contexte marqué par les héritages de la colonisation et les défis de l'urbanisation, les communautés postcoloniales au Tchad sont confrontées à des mutations profondes qui remettent en question la gestion de l'espace et la cohésion sociale.

Cette étude vise à comprendre les dynamiques complexes qui façonnent les communautés et les espaces au Tchad postcolonial. De ce fait, pour aborder ce thème, nous avons adopté une approche pluridisciplinaire qui combine les perspectives historique, sociologique, géographique et anthropologique. Ces approches permettent de saisir la complexité des enjeux liés aux espaces et à la construction des communautés au Tchad.

C'est en cela que l'organisation et l'implantation sociale sous régime colonial est essentiellement communautaire. Car la parenté en Afrique est le cadre, la base de toute organisation sociale.

¹Gouataine Seingué Romain, Variabilité climatique et risques pathologiques dans la commune de 9^e arrondissement de N'Djaména (Tchad), *Revue Espace, Territoires, Sociétés et Santé* {En ligne le 30/06/2022, consulté le 24/04/2023, URL : <https://restssaci.com/index.php?page=detail&k=243>.

1. Contexte géographique de ville et implantation sous le régime colonial

Parmi toutes les capitales des Etats francophones ayant récemment accédé à l'indépendance, Fort-Lamy est sûrement la ville la plus jeune en tant que cité et la plus célèbre de par la renommée extérieure (L. Pascaul, 1961, p.4). C'est ainsi que, s'élève au confluent du Chari et du Logone sur la rive droite du Chari la ville de N'Djaména.

Cette partie met en évidence les facteurs qui ont contribué à l'implantation et au développement de cette ville, notamment les aspects sociaux, culturels, économiques et géographiques.

1.1. Présentation spatiale de la ville

Le cadre spatial de cette étude est la ville de N'Djaména, antérieurement appelé Fort-Lamy (1973), N'Djamena, est la capitale du Tchad. Elle est située au Centre-Ouest du pays et localisée à l'Ouest du Tchad à la frontière avec le Cameroun. La ville s'étend en amont et en aval de la confluence du Logone et du Chari sur la rive droite de ce dernier. Cette situation confère à la ville un cadre physique particulier. Ainsi, selon Victor-Emmanuel Largeau, la création de Fort-Lamy s'explique ainsi :

Largeau embarque à Marseille le 15 mars 1902, reste quelques jours au Sénégal dont le général a compétence sur l'ensemble de l'Afrique noire française, et débarque le 13 juin à Matadi, au Congo, alors Etat indépendant dont le souverain est le roi des Belges. Matadi est le port de transit de l'époque vers le Congo Français. Par chemin de fer Largeau va à Léopoldville (aujourd'hui Kinshasa) traverse le Stanley Pool et arrive à Brazzaville le 18 juin. Il remonte en suite le Congo puis l'Oubangui jusqu'à Bangui, avec des transbordements et de là gagne le Chari qu'il descend jusqu'à Fort-Lamy où il arrive courant juillet, après quatre mois d'un voyage effectué dans des conditions souvent très pénibles (V.E. Largeau, 2001, p.19).

Dès cet instant, débute la pénétration des territoires qu'avoisine le Lac Tchad, déversoir du Chari et du Logone où se rencontrent les frontières du Nigéria, de la République du Niger et de République du Cameroun avec celles de la République du Tchad. Cette grande dépression peu profonde, partie en eaux et partie encombrée de papyrus, à la forme d'un triangle dont les côtés mesurent de 100 à 250 kilomètres. Et c'est à 150 kilomètres de « cette mer inutile », au confluent du Logone et du Chari, sur la rive droite de ce dernier et face à Kousséri au Cameroun, que le 23 avril 1900, lendemain du jour au vit la défaite et la mort de Rabah, mais aussi hélas. La mort du Commandant Lamy, le Chef de bataillon Destenave installe son poste de commandement (L. Pascaul, 1961, p.10). Malgré la diversité des populations l'agglomération n'a rien l'aspect d'un groupement de village comme l'on pourrait s'y attendre (C. d'Histoire, 2006, p.19). Bien qu'excentrée, N'Djaména est le principal nœud de communication du Tchad.

1.2. Climat et répartition des espaces culturelles

Le climat de la ville de N'Djaména est de type sahélien avec une pluviométrie comprise entre 600 et 900 mm de pluies par an et une température moyenne de 35°C (B. Sirbé, 2023, p.5086). La répartition des aptitudes culturelles dépend à la fois de la nature des sols et de pluviométrie. Dans la périphérie de N'Djaména seuls les bords du fleuve Chari sont aménagés de périmètres vivriers car ils profitent en saison sèche de la proximité de l'eau pour l'irrigation. Les cultures développées sont principalement constituées de cultures maraichères destinées à la consommation personnelle des récoltants ou au marché des fruits et légumes de la capitale.²

Toutefois, à N'Djaména, le climat influence la répartition des espaces culturels, qui sont conçus pour l'agriculture familiale, pilonne du développement rural. Cette agriculture se distingue par une gestion familiale, un lien étroit avec la terre et des pratiques agro-écologiques durables.

1.3. Implantation des types d'habitats observés

L'habitat observé à N'Djaména n'est pas d'une grande diversité. Deux grandes zones peuvent être définies. Celle située à l'intérieur de la voie de contournement est composée d'un habitat

² Tchad, Mairie de N'Djaména, Ville de Toulouse, Mission Française de Coopération et d'Action Culturelle, étude sur l'amélioration de la gestion des déchets solides à N'Djaména, BCEOM, Octobre 1999 P.10.

ancien, notamment autour de la grande mosquée. Elle se caractérise par l'ancienneté de ses constructions et une forte densité de la population. Elle regroupe également l'ensemble des bâtiments publics et les administrations.³



Source : Archive facebook Kaar Kaas Sonn, consulté le 17/02/2026.

Photo 1 : Rue Victor Schoelcher et la grande Mosquée de Fort-Lamy (1949)

A l'opposé, celle située à l'extérieur de la voie de contournement est composée d'un habitat beaucoup plus récent. Elle se caractérise par un urbanisme en émergence. La densité de population est beaucoup moins importante que celle présente à l'intérieur de la voie de contournement. Il n'existe pas dans ces quartiers de réseaux d'alimentation en eau et électricité.⁴



Source : Archive Facebook Kaar Kaas Sonn, consulté le 17/02/2026.

Photo 2 : Quartier des évolués de Fort-Lamy (1949)

³ Tchad, Mairie de N'Djaména, Ville de Toulouse, Mission Française de Coopération et d'Action Culturelle, étude sur l'amélioration de la gestion des déchets solides à N'Djaména, BCEOM, Octobre 1999 P.10.

⁴ Tchad, Mairie de N'Djaména, Ville de Toulouse, Mission Française de Coopération et d'Action Culturelle, étude sur l'amélioration de la gestion des déchets solides à N'Djaména, BCEOM, Octobre 1999, p.10.

La photo montre une séparation nette entre les quartiers des évolués (colons ou élites locales) et ceux des indigènes à Fort-Lamy, révélant une discrimination sociale et spatiale marquée. Cela reflète l'héritage de la colonisation et la ségrégation qui caractérisait cette époque.

1.4. Typologie des habitats à N'Djaména : Apport de l'Etude BCEOM effectuée en 1992

Afin d'établir des comparaisons évidentes avec l'étude BCEOM effectuée en 1992, il est important de faire une analyse de classification des types d'habitats existants dans la ville de N'Djaména en tenant compte des modifications actuelles. Au total, cinq (5) types d'habitats sensiblement homogènes constituant les zones dans lesquelles les revenus des ménages, les modes de vie et la structure des familles peuvent expliquer des productions similaires :

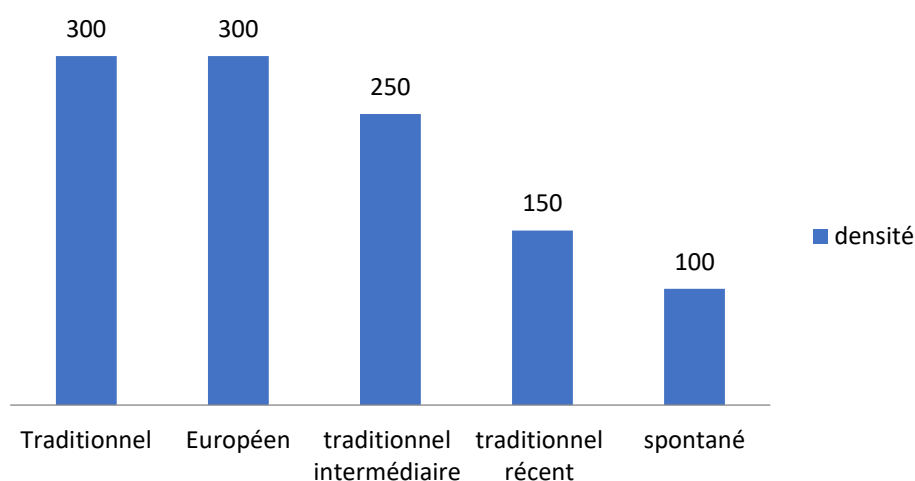
Le premier type d'habitat correspond à un type d'habitat traditionnel ancien. Ce secteur est composé de logements construits en matériaux traditionnels (banco et *poto poto*⁵). La densité de population est particulièrement élevée puisqu'elle atteint plus de 300 habitants/ha.

Le deuxième type d'habitat correspond à un type d'habitat européen, il regroupe les quartiers résidentiels, administratifs et commerciaux sur une superficie estimée à 300 ha (soit environ 5,5%). Regroupant les principaux équipements publics, il concentre presque la totalité des habitations en "dur" de la ville.

Le troisième a un type traditionnel intermédiaire. Ce secteur est composé de logements construits en matériaux mixtes ; modernes et traditionnels (banco ou *poto poto*). La densité de population est moins élevée que celle qui prédomine dans le premier type d'habitat. Elle est comprise entre 250 et 150 habitants/ha.

Le quatrième a un type d'habitat traditionnel récent en cours de densification. Presque exclusivement composés de logements construits en matériaux traditionnels, ces quartiers ont vu le jour il y a une vingtaine d'années seulement. Ces quartiers ne bénéficient d'aucun réseau (eau, électricité, assainissement), ils ont une densité de population d'environ 150 habitants/ha.

Enfin, le cinquième correspond à un type d'habitat spontané non cadastré. Zones d'habitations précaires, ces logements sont construits exclusivement de façon traditionnelle et en matériaux non durables à l'exception de quelques grandes concessions en dur. La densité d'occupation est comprise entre 50 et 100 habitants/ha. Aucune information précise n'a été établie concernant les populations résidant dans ce type d'habitat.



Source : BCEOM (1992), graphique réalisé par Nanmadji NARTABÉ, 2026.

Figure 1 : Type d'habitation et densité de la population avant la colonisation

⁵ Ce sont les maisons construites en argile.

Cette figure explique la répartition de la population selon les habitations et densités dans la ville de N'Djamena pendant la colonisation. Cette répartition montre que les habitations traditionnelles sont peuplées par les autochtones dont la majorité est venue du Sud.

2. Dynamiques sociales des communautés

L'Etat du Tchad dans ses frontières actuelles est une création de la colonisation européenne. Ses frontières sont la résultante de négociation entre Français, Anglais et Allemands dans les années 1880. Mais l'espace tchadien possède une histoire riche et relativement bien connue. Il est sans doute le berceau de l'humanité comme l'indique la découverte du fossile de *Sahelanthropus tchadensis* surnommé « Toumai ». Il a été par la suite le siège de trois grands royaumes sahéliens, le Kanem-Bornou, le Baguirmi et le Ouaddaï.⁶

Ces trois royaumes avaient étendu leur influence principalement dans les régions du Centre, de l'Ouest et de l'Est du pays. Les régions du grand Nord et du Sud n'ont jamais été sous-dominance durable de ces trois royaumes. Et les populations de ces régions avaient leur type d'organisation sociale plus ou moins structurée et hiérarchisée (H. Doumgor, 2002, p.15).

Considérés comme, véritables modèles d'organisation, les royaumes tchadiens ont marqué la période postcoloniale du pays, témoignant ainsi de la dynamique d'une société capable de s'organiser et de se structurer sur un espace donné.

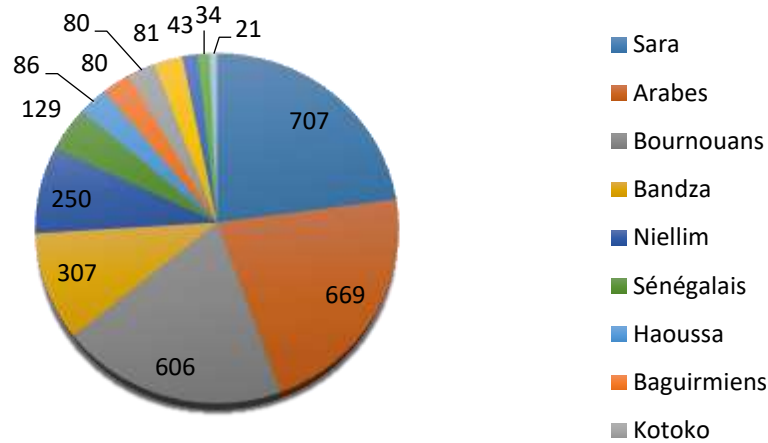
2.1. Les différents groupes présents avant la colonisation

Ils comprennent des sédentaires, des représentants d'une grande partie des groupes ethniques du territoire du Tchad, de plusieurs peuples de l'Oubangui Chari, du Cameroun, d'Afrique Occidentale Française, de Nigeria, du Soudan Anglo-égyptien, d'Afrique du Nord.

Les Africains représentent évidemment, et de très loin, la majorité des habitants de Fort-Lamy, population composite dès l'origine d'une ville où dominent trois ensembles ethniques : les différents groupes Sara (707 personnes), les Arabes (669) et les Bournouans (606). Il existe aussi des contingents importants de Bandza (307), de Niellim (250) et de sénégalais (129), anciens tirailleurs ou interprètes accompagnés par leurs familles. Les autres ethnies sont moins nombreuses : Haoussa (86), Baguirmiens (80), Kotoko (80), Haddadas (81), Boa (43), Foriens (34) et Kreich (21). Au total, 16 tribus dont la coexistence incitera l'administration coloniale à susciter l'organisation par ethnie de telle sorte que les autorités puissent disposer d'intermédiaires responsables (Vivien, 2006, p.48).

De ce fait, l'analyse des dynamiques communautaires au Tchad révèle que la construction de la communauté autour d'un espace ou d'un territoire donné n'est pas un phénomène récent, mais plutôt un processus historique qui a contribué à la socialisation et au dynamisme des communautés. Cependant, ces marqueurs identitaires, qui ont permis une coexistence harmonieuse avant la colonisation, sont aujourd'hui perçus comme un obstacle à la transmission des valeurs culturelles et au vivre-ensemble, créant ainsi un phénomène que l'on pourrait qualifier d'apartheid tchadien autour d'une communauté ethnique (Figure 2).

⁶ History | Chad Embassy in Pretoria, South Africa, <https://www.chadembassy.co.za>, consulté le 17/02/2026.



Source : Cabier d'histoire, 2006 ; graphique réalisé par Nanmadji NARTABÉ, 2026.

Figure 2 : Répartition des différents groupes présents avant la colonisation

De ces différents exemples, il ressort de figure 2 que la ville de Fort-Lamy a connu un grand peuplement avant la colonisation. Les différents groupes présents sont répartis dans les quartiers selon les liens d'appartenance ethnique et communautaire. Le groupe Sara, Arabes, Bournouans, Bandza, Niellim et sénégalais représentaient la moitié de la population de Fort-Lamy. Les restes des groupes ethniques sont moins nombreux.

2.2. Les premières communautés ethniques et leur organisation spatiale

Dès son origine, Fort-Lamy/N'Djaména a été peuplée de contingents ethniques les plus divers. Rien d'étonnant à cela puisque la ville s'est bâtie ex nihilo à partir de 1900 et que sa fonction de capitale a toujours attiré de nouveaux venus à la recherche d'un travail, des soldats d'ethnies diverses, de commerçants qui souhaiteraient inscrire leur activité dans un site privilégié d'échanges terrestres et fluviaux et bénéficier des commandes de l'administration (A. Vivien, 2006, p.176). Le territoire sur lequel s'étend Fort-Lamy appartenait autrefois au Kotoko de Goulfeil et de Kousseri.

Le recensement de 1993, dans l'impossibilité d'une étude exhaustive de la centaine, et plus, d'ethnies installées en ville, choisit finalement de procéder à des groupements en sept ensembles principaux « sur la base linguistique et selon les us et coutumes ».

2.3. Établissement des structures et l'influence des autorités coloniales

Fondée en 1900 par les colons français sous le nom de Fort-Lamy, la capitale du Tchad était initialement un poste militaire et administratif de l'Afrique-Occidentale Française (AOF). Dans les années 1950, Fort-Lamy s'étendait sur 17, 25 Km² et comptait une dizaine de quartiers. Devenue la capitale d'un Etat indépendant en 1960, elle adopte en 1975 son nom actuel, N'Djaména. La ville, située au cœur d'une vaste plaine alluviale, constitue un centre vital pour l'administration, la politique, l'économie et la culture du Tchad (Mounsi, 2022, p.4).

La domination coloniale implique la création d'institutions et de procédures susceptibles de traduire les impératifs économiques et politiques des puissances coloniales ; de souder provisoirement ou définitivement, à la métropole, des territoires, situés hors des frontières nationales. Cette fin, la première tâche est de mettre en place une organisation qui réponde aux besoins et aux objectifs de la colonisation et d'assurer une unité de direction et de commandement. L'administration est au cœur de ce dispositif. Elle est un des éléments essentiels des processus constitutifs de l'hégémonie impériale que les puissances européennes ont établie

sur leurs colonies.⁷ C'est le cas du Tchad qui est devenu une simple région divisé et géré pendant longtemps par l'administration coloniale.

3. Gestion fluctuant de Fort-Lamy avant 1956

Dès les premiers temps de la colonisation, l'administration de la ville naissante était entièrement dans les mains des militaires. Puis le passage de l'AEF à l'administration civile dans les années 1920 transfère aux autorités coloniales la gestion de la ville, celle du département du Bas-Chari, le commandant de la circonscription exerçant alors les fonctions de maire. Peu après la fin de la seconde guerre mondiale commence une troisième phase, celle de la « Délégation Communale », installée par le gouverneur Rogué. Cette délégation aux pouvoirs plus consultatifs que réels est composée :

- Des Chefs de quartiers (les syndics) ;
- Des Chefs de race (représentant les diverses ethnies présentes en ville) ;
- Un représentant des anciens combattants et un membre désigné par la Chambre de commerce.

Cette délégation subsistera jusqu'à ce que de nouvelles dispositions découlent de la loi du 15 novembre 1955, élaborée dès l'année précédente lorsque Pierre Mendès-France présidait le Conseil des ministres et votée sous son successeur, Edgar Faure (Alain, 2006 :100).

Ainsi, cette gestion coloniale de Fort-Lamy avant l'indépendance se caractérisait par une approche autoritaire et exclusive, où les autochtones étaient relégués à des rôles subalternes et représentaient leurs communautés ethniques respectives. Cette dynamique a engendrée un sentiment de division et de fragmentation au sein des communautés tchadiennes, favorisant l'émergence de la notion de " Chef de race " ou de " Chef de tribu ". Cette appellation, aux connotations problématiques, a été à l'origine de nombreux conflits à N'Djamena et nécessite une déconstruction urgente pour promouvoir une gestion plus inclusive et équitable.

3.1. Hiérarchie spatiale et ségrégation selon les origines ethniques

Les autorités coloniales recherchèrent très tôt des interlocuteurs qui puissent servir d'intermédiaires entre elles et les groupes ethniques, très nombreux, qui composaient la population de la ville. Dans un premier temps, le Cherif Mohamed Idjile tint assez habilement ce rôle.

A sa mort, en 1921, on rechercha des formes d'administration nouvelles, moins concentrées en divisant la ville en plusieurs îlots, tandis que la gestion municipale restait entre les mains d'un administrateur portant le titre de maire. Il apparaissait en effet opportun de mieux tenir compte de la diversité des populations constitutive de la ville. Harroun Otman, ancien secrétaire d'administration, en témoigne dans un article publié en 1999⁸, « L'îlot des Arabes, dit Abougaouyé, fut attribué au Cherif Mohamed Kasser, fils du défunt. Les rabistes furent désormais commandés par deux d'entre eux, Haou, de race Sara-Kaba, et Djaber, d'appartenance Banda ou Kreich. Les Kotokos, par Mayo Abba Kaka, parent du Sultan de Gouféi. » (A. Vivien, 2006, p.49).

La création de nouveaux quartiers et l'extension des anciens allaient contraindre à une réorganisation du dispositif administratif. En 1934, on rétablit « un commandement indigène unique, nanti de pouvoir plus étendus. Cherif Mohamed Kasser reçut le titre de sultan avec pouvoir sur les quartiers ramenés à deux, Djembel-Bahr et Djembel Gato », directement administrés par deux notables placés sous ses ordres, Mokhtar Djoubara, d'origine fezzanaise pour le premier, et Malloum Djerma, kotoko, pour le second. Chaque quartier était divisé en îlots (A. Vivien, 2006, p.51).

⁷ Les administrations coloniales, XIXe-XX siècles-introduction <http://books.openedition.org/pur/104279?lang=fr>, consulté le 27/12/2024.

⁸ N'Djaména-Hebdo, 04 novembre 1999.

Ce dispositif subsista jusqu'à l'institution des chefs de race et des syndics. En 1940 toutefois, l'administration met fin à la déconcentration en remplaçant les deux chefs de quartiers par un chef de ville auquel Abba Fatimé, son neveu, se succèdent dans ces fonctions assistés de l'administrateur-maire de Fort-Lamy. A l'évidence, l'administration coloniale ne parvient pas à trouver la formule idéale. Il est vrai qu'en France même, la loi sur les libertés communales n'avait qu'à peine 75ans. Quant à l'idée d'une gestion démocratique reposant sur les suffrages universels, on en était encore bien loin.

3.2. Emergence de la ville et modification du paysage urbain

Comme toutes les autres villes de l'Afrique, Fort-Lamy connaît une forte croissance démographique et les extensions périurbaines non planifiées se sont multipliées avec une modification du paysage urbain. Cette étude présente les principales caractéristiques de l'extension de la ville et le nouveau visage géographique et sociologique de Fort-Lamy depuis sa création en mettant l'accent de la croissance démographique et son impact sur le paysage.

3.3. Développement de la ville

Au cours des dernières décennies, les villes africaines ont connu une croissance démographique sans précédent, principalement en raison d'un exode rural multifactoriel, souvent corrélé à l'existence de crises éco-sociopolitiques récurrentes. A l'instar de plusieurs autres villes africaines, N'Djaména a connu un triplement de sa population en trois décennies. Elle est passée de 529 555 habitants en 1993 à 519 habitants en 2009. Elle est aujourd'hui estimée à 1,6 million d'habitants. Cela a engendré une forte demande en ressources et une pression accrue sur les espaces périphériques et les paysages associés, au rang desquels figurent les rives du fleuve Chari. De fait, les interfaces ville-fleuve sont aujourd'hui le siège d'activités économiques intenses et d'une importance essentielle pour les habitants de N'Djaména (F. Mounsi, 2024, p.1).

A cet effet, l'attraction exercée par la ville de N'Djaména sur la population se traduit par une concentration accrue d'habitants, attirés par les opportunités et les services offerts par le paysage urbain. Cette affluence massive a contribué à transformer la ville, lui donnant un nouveau visage et stimulant son développement. C'est dans ce contexte que nous allons examiner l'impact de la croissance démographique sur l'évolution de N'Djaména.

4. Croissance démographique et dynamique d'installation

La rapide croissance démographique qui caractérise N'Djaména ces dernières décennies s'est logiquement accompagnée d'une extension spatiale spectaculaire, sans contrôle, ni planification ni aménagement des sites occupés. Or, par essence, l'extension d'une ville moderne est souvent subordonnée à l'existence d'un schéma directeur qui prévoit l'aire du développement physique de la cité. Mais, conçu en 1945 et révisé en 1962, le schéma directeur de la ville de N'Djaména se trouve aujourd'hui largement dépassé. Ce qui laisse se créer des quartiers périphériques suscitant des mutations sociales qui modifient négativement le comportement des habitants de la capitale (C. d'Histoire, 2006, p.45). Cette hausse de la croissance démographique accroît selon les besoins disponibles en matière de services.

Ces quartiers se sont développés à partir des ponts permettant de franchir le fleuve et de rejoindre le centre-ville, situé en rive droite. Ils sont dans des zones à fort risque, déjà touchées par les inondations ordinaires saisonnières. Leur implantation est en lien avec les activités socio-spatiales installées sur les rives du fleuve. De fait, ces interfaces ville-fleuve sont aujourd'hui le siège d'activités économiques intenses, très souvent informelles, mais d'une importance essentielle pour les habitants de N'Djaména. Ces dernières s'intéressent aux ressources offertes par le fleuve et ses abords (eau, terres et irrigables, matériaux divers, etc.) (F. Mounsi, 2022, p.2).

L'afflux incessant de la brousse vers la ville (en particulier des Sara) tend à transformer les quartiers de la périphérie englobés dans le 4^{ème} arrondissement. Les nouveaux venus s'y installent d'autant plus volontiers que la mairie a entrepris le quadrillage de Ridina, Djemal, Moursal... et surtout la mise en service du pont de Chagoua leur permet de se rendre facilement sur la rive opposée du Chari pour leurs travaux agricoles. Ce quatrième (4^{ème}) arrondissement constitue

d'ailleurs le secteur le plus peuplé, bien que l'habitat y soit assez dispersé ; la masse de ses effectifs ne peut qu'augmenter dans les années avenir. C'est dans la portion de terrain comprise entre les deux routes reliant la ville africaine à Chagoua et dans le prolongement vers l'Est de Ridina que se situe la future expansion de la ville (Lafarge & Schneider, 1962, p.3).

Le développement des villages périphériques : Chagoua à l'Est (en raison de l'ouverture du pont sur le Chari) Farcha et Madjorio à l'ouest, est assez remarquable. Ils abritent une population particulièrement active qui représente actuellement 4% de la population totale (Lafarge & Schneider, 1962, p.3). Ces données montrent que les quartiers et villages de l'agglomération de Fort-Lamy contribuent à faire de cette ville un pôle urbain multiculturel, accueillant une diversité de groupes ethniques et de nationalités.

4.1. Extension spatiale et regroupement communautaire

L'absence d'obstacles géographiques permit à la ville de s'étendre autant que cela fut nécessaire par suite de l'afflux considérable de population qui s'est produit, depuis une dizaine d'années principalement. Ce vaste groupement humain qui, par la nature de ces constructions séparées par des grandes voies rectilignes, eut très tôt l'aspect d'une ville, présentant les caractères essentiels d'une grande cité, centre d'attraction, marché, nœud de communications routières, fluviales et aériennes. Notons en passant son rôle d'escale bien que des commerçants avisés, des Haoussa pour la plupart, utilisent volontiers l'avion pour eux-mêmes ou pour le transport de certaines marchandises. Elle est aussi un refuge pour de nombreux Tchadiens musulmans qui, pour des raisons diverses, sont en mauvais termes avec les autorités locales, le cas fréquent pour les Kotoko qui n'ont pas oublié que la rive droite du Chari fut une terre d'exil (c'est le cas de Chagoua qui faisait partie du Sultanat de Kousseri) et pour les ouaddaiens fétichistes désireux d'échapper à l'emprise des règles traditionnelles ou chassés de leur groupe pour avoir enfreint un interdit (C. d'Histoire, 2006, p.23).

Bien que les populations paraissent mêlées à l'intérieur des quartiers, il est certain que les musulmans ont tendance à se séparer des fétichistes (et réciproquement) et que ressortissants d'une même ethnie éprouvent le besoin de rassembler. Cette tendance s'observe très nettement chez les Sara qui recherchent les quartiers où ils forment la grande majorité et évitent ceux où vivent les Kannenbou, Hadjaray, Fellata. Cette différenciation ethnique tend à s'estomper de plus en plus devant l'afflux continu de brousse vers Fort-Lamy ; les représentants d'une ethnie qui n'ont pas trouvé place auprès de leurs compatriotes étant obligés de s'établir au hasard des concessions disponibles et d'accepter des voisinages qui leurs paraissent parfois désagréables (Lafarge & Schneider, 1962, p.8).

Il n'en reste pas moins que ce besoin de rassemblement autour d'un noyau originel a créé parallèlement aux divisions administratives actuelles deux zones ethniques bien définies l'une Sara, l'autre Arabe séparées par des quartiers abritant des ethnies diverses.

- **Zone Sara :** Englobe les quartiers Ambassatna, Kabalai, Djemal, Moursal, la partie Est de Gardole, Saaba Ngali. Elle représente une population de l'ordre de 24. 000 habitants ;
- **Zone Arabe :** Englobe les quartiers Mardjan Darfac, Champ de course, sénégalais du même ordre de grandeur du point de vue de la population.

Ces deux zones ne comprennent pas uniquement des représentants de l'une ou de l'autre ethnie ; elles attirent également des populations apparentées en fonction de leur religion ou des relations traditionnelles. L'extension de la ville a seulement tendance à se faire à partir de ces deux noyaux, les Arabes se dirigeant de préférence vers le Nord de la ville, les Sara vers les quartiers de l'Est prolongeant Djemal ; les autres tchadiens se regroupant essentiellement à Ridina et les étrangers à Paris Congo.

4.2. Les migrations et les échanges commerciaux dans la région

De nombreuses migrations venues surtout du Nord-Est ont provoqué des mélanges de races et formation de civilisations et d'empires puissants qui ont eu tour à tour leurs siècles de gloire et de

domination. C'est le cas du Kanem au Nord du Lac (du IX^{ème} au XV^{ème} Siècle) et, au-delà du Kanem, le Borkou entre le Tibesti et l'Ennedi ; la civilisation des Sao, au Sud, triomphante au XII^{ème} siècle (agriculture, tissage du coton, terres cuites et bronzes originaux sur les rives du Chari et du Logone) et résistant encore au XVI^{ème} siècle comme en témoignent les cottes de mailles de ses soldats et les caparaçons de ses chevaux. A cela s'ajoute l'empire du Bornou qui fut une grande métropole jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, le royaume du Baguirmi au Sud-Est, pays des Sara, des Massa et des Métis négro-arabes dont la capitale, Massenya, connut son apogée au XVI^{ème} siècle et enfin, le Ouaddai à l'Est dont le Sultan résidant à Abéché avaient le formidable pouvoir de réduire à l'esclavage ou d'affranchir et la spécialité de fabriquer des eunuques⁹ ; (J. Claude & F. Abadie, 1989, p.19-20).

Ce point de jonction entre les hommes et les valeurs de la Méditerranée, de l'Égypte, du Proche-Orient, du Soudan et de l'Afrique noire étaient aussi le théâtre de rivalités entre ces pays car là se situait le centre de leurs échanges commerciaux.

Le commerce des esclaves, principale « richesse » de ces territoires où les villages du Chari, du Logone et du Baguirmi subissaient les razzias et les captures incessantes des sultans petits, des trafiquants et des négriers de tout poil depuis les siècles les plus reculés. Ce trafic était profondément ancré dans les mœurs du pays et il n'était pas rare de voir un chef de village vendre ses administrés, parfois même des gens de sa famille. Des étrangers venaient acheter sur place. Les convois sillonnaient le pays dont certains déplaçaient mille ou douze cents captifs. « Les achats se faisaient contre du mil, du fer, du cuivre, des perles, des étoffes, des boubous... Tout le monde se livrait à ce commerce mêmes les femmes (Jean & François, 1989 : p21-22).

La ville avec ses faubourgs comptait cent mille habitants avant la destruction par Rabah en 1893. Elle était double : à l'Ouest, la cité commerçante et la population composée de maisons basses à toits plats et de cases rondes à toits des chaume, habités par des négociants arabes, des négociants du Kotoko et du Baguirmi. Pourtant, ce Lac était plus qu'un Lac. C'était le nombril de l'Afrique, l'objet de tous les intérêts, de toutes les convoitises. Ces royaumes qui l'entouraient se trouvaient à un carrefour de civilisation et en tiraient leur puissance politique et militaire (Idem).

Ce point névralgique de l'Afrique avait aussi suscité l'intérêt des voyageurs et des explorateurs européens. Beaucoup d'entre eux bravèrent mille dangers pour atteindre les rivages du Lac fabuleux mais peu y parvinrent.

On ne peut terminer cette analyse sans aborder le problème de la saison des pluies, pendant toute la période des hautes eaux du Chari (août et décembre) et faute d'un écoulement suffisant des eaux de pluies, la ville est inondée. C'est pourquoi il en résulte un mouvement saisonnier de population intérieur à la cité. Les habitants des endroits les plus exposés recherchent des zones plus propices dès le début de la saison des pluies, ou bien s'éloignent de Fort-Lamy pour leurs travaux agricoles (J. Philippe & Marcel, 1962, p.4).

Ce phénomène propre à la capitale tchadienne est important car il conditionne en fait la vie des Lamy Fontains. Il serait d'ailleurs intéressant de mesurer ces mouvements qui transforment complètement la répartition géographique de la population ; mais la mise en application d'un plan d'urbanisme et les travaux entrepris (aménagement des différentes couvertes ou s'amassent les eaux de pluies, en particulier du bassin de la Radio et du Canal Saint-Martin)

4.3. L'influence des autorités post-coloniales sur l'urbanisation

L'absence d'obstacles géographiques a permis à Fort-Lamy du Chari de s'étendre tout au long, autant que tout cela fut nécessaire par suite de l'afflux des étrangers qui s'est produit et occupant des zones d'industrialisation. Au stade actuel, la répartition de la population dépend des zones stratégiques.

A la suite de la mise en application, depuis 1945, d'un plan d'urbanisation, la nouvelle cité européenne de Fort-Lamy a été divisée en plusieurs zones industrielle, résidentielle,

⁹ C'est une castration soumise aux esclaves qui commettaient de faute grave, les esclaves se faisaient castrer par deux autres esclaves de la cour sous l'ordre du sultan.

administrative, militaires comprises entre le Chari et la rive occidentale d'un marigot baptisé Canal-Saint Martin. La cité africaine dont une faible partie (quartier Bololo et Djambal-Barh) est comprise entre la ville européenne et ce cours d'eau (qui en saison sèche, n'est plus qu'un large fossé) s'étend amplement sur l'autre rive (C. d'Histoire, 2006, p.22-23).

Pour ce faire, en ce qui concerne la séparation des deux communautés africaine et européenne, le rapport s'établit pour l'ensemble de la commune. Ce rapport variant énormément d'un arrondissement à l'autre, est significatif si l'on considère les divisions classiques :

Tableau I : de répartition des communautés africaines et non africaines

N°	Résidences	Nombre des résidents
1	Ville commerciale et résidentielle (administrative et quartier industriel)	1 non Africains sur 1,4 Africains
2	Ville africaine	1 non Africain 94 Africains
3	Ville africaine moins le 1 ^{er} arrondissement	1 non Africain pour 228 Africains

L'explication de cette situation se trouve dans la structure même de la ville et la tendance des non Africains à se grouper dans le centre commercial et en bordure du Chari. La présence de nombreux militaires groupés dans des bâtiments en bordure des camps (Koufra, Base aérienne, Gendarmerie) accentue ce phénomène. Il faut également signaler que les familles européennes installées dans les quartiers africains doivent cette situation à leur travail (techniciens radio à Ridina et Dembé, médecins et infirmiers dans la concession de l'hôpital de Gardolé, Professeurs à proximité du collège...) (Lafarge & Schneider, 1962, p.2).

De ce fait, le rapport total non africains et africains est appelé à se modifier rapidement dans les années à venir en raison de l'exode rural des Tchadiens, l'implantation de ces non Africains n'évoluera pas sensiblement : les constructions de cases en dur, de type européen, étant réalisées soit en bordure du quartier commercial, soit dans le prolongement du quartier résidentiel.

Conclusion

Au terme de cette étude, l'évolution de la ville de Fort Lamy, de sa fondation sous le régime colonial à son développement postcolonial, révèle une histoire complexe marquée par la ségrégation spatiale, les transformations démographiques, et l'adoption constante au contexte politique et économique. L'analyse des espaces et des constructions des communautés, de leur organisation et de leurs dynamiques sociales, permet de comprendre les défis et les transformations qui ont façonné le paysage urbain de N'Djaména et continuent de le façonner aujourd'hui. Une analyse comparative entre les périodes coloniale et postcoloniale permettrait de mettre en lumière l'héritage colonial persistant et les nouvelles dynamiques sociales qui façonnent la ville. Cette analyse montre que l'espace urbain de N'Djaména n'est pas seulement le produit de décisions administratives, mais aussi le résultat des pratiques quotidiennes des habitats qui réaménagent leurs lieux de vie en fonction des contraintes et des opportunités. Les formes d'habitat, la répartition des populations et la gestion de l'environnement infra-urbain traduisent une négociation permanente entre héritage colonial et initiative locales. En définitive, ces dynamiques invitent à repenser les politiques d'aménagement de la capitale afin qu'elles tiennent compte à la fois de la mémoire des lieux et des besoins actuels des communautés.

Références bibliographiques

- Alain Vivien, 2000, « N'Djaména Naguère Fort-Lamy », Edition Sépia, Paris ;
 Bayang Sirbéle, 2023, *Impacts des inondations à boutalbagar II à l'est de la région de N'Djaména, (Centre Sud du Tchad)*, International Journal of Science Academic Research, Vol. 04, Issue 02, pp.5085-5091 ;
 Cahier d'Histoire à la découverte du Tchad, 2026, De Fort-Lamy à N'Djaména, Centre Al-Mouna, n° 6 ;

Gouataine Seingué Romain, 2022, *Variabilité climatique et risques pathologiques dans la commune de 9^e arrondissement de N'Djaména (Tchad)*, Revue Espace, Territoires, Sociétés et Santé {En ligne le 30/06/2022, consulté le 24/04/2023, URL : <https://restssaci.com/index.php?page=detail&k=243> ;

H. Moussa Doumgor, 2022, « Tchad : le Boulet Tribal », Edition Sao ;

Haroun Zorrino, 2021, « Dans la tourmente des répressions politiques au Tchad : (De Ngarta Tombalbaye a Idriss Deby Itno) », Editions Toumai, Tchad ;

Jean Claude et Françoise Abadie, 1989, « Sahara-Tchad (1898-1900) carnet de route de Prosper Halter médecin de la mission Foureau-Lamy », Editions l'Harmattan, Racines du Présent ;

Ladiba Gondeu, 2021, *L'historicité des insurrections islamistes dans le Bassin du Lac Tchad : entre mobilité et permanence (en République du Tchad)*, Annales de l'Université de Moundou, seri A-AFLASH, Vol.8(2) ;

Laigret Pascaul, 1961, « Fort-Lamy ; capitale de la République du Tchad », Editions Paul-Bory, Monaco ;

Lebeuf J.Paul, 1951, *Fort-Lamy (Tchad, A.E.F) ; Éditions de l'Union française*, Paris, Les administrations coloniales, XIXe-XX siècles-introduction <http://books.openedition.org/pur/104279?lang=fr>, consulté le 27/12/2024.

N'Djaména-Hebdo, 04 novembre 1999 ;

Tchad, Mairie de N'Djaména, 1999, *Ville de Toulouse, Mission Française de Coopération et d'Action Culturelle, étude sur l'amélioration de la gestion des déchets solides à N'Djaména*, BCEOM ;

Victor-Emmanuel Largeau, 2001, « A la naissance du Tchad 1903-1913 », Editions Sépia, Paris.